

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 20 juin 2007, à 19 h 30.**

**PRÉSENCES : Membres**

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau  
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains  
M. Denis Langevin, citoyen  
M. Patrick Riopel, TARO  
M. Carl Cléments, Kino-Québec

**Ressources internes :**

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire  
M. Joël Bergevin, responsable – loisirs, Centre de services de Hull  
M. Yess Gacem, responsable – loisirs, Centre de services d'Aylmer  
M. Gilles St-Louis, responsable – arénas, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

**ABSENCES**

**MOTIVÉES :** M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant  
M<sup>me</sup> Hélène Rollin, citoyenne  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen  
M<sup>me</sup> Catherine Grenier, URLSO  
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants  
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais  
M. Jean-Sébastien Roy, Commission jeunesse

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous. Puisqu'il n'y a pas quorum, seules les présentations à l'horaire seront présentées. Une prochaine rencontre extraordinaire sera fixée afin de traiter des autres points de l'ordre du jour et tous les membres de la Commission seront avisés.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sujet reporté.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 MAI 2007**

Sujet reporté.

#### 4. PRÉSENTATION – CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON-ANGERS

Présentation reportée en septembre.

#### 5. PRÉSENTATION – SPORTS DE GLACE

M. Gilles St-Louis, responsable aux arénas, fait une présentation sur « L'état d'utilisation des arénas de la ville de Gatineau ».

#### HISTORIQUE DE LA POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES HEURES DE GLACE

##### 2002 :

- Formation d'un comité de travail composé de l'agent de développement de la section arénas et des quatre (4) agents de développement affectés aux sports de glace des centres de services.

##### 2003 :

- Consultation et validation avec les organismes de sports de glace.
- Dépôt à la Commission des loisirs, sports et vie communautaire.
- Présentation et adoption au Comité exécutif (CE 2003-943).
- Adoption au Conseil municipal (CM 2003-788).

##### Saison 2003-2004 :

- Instauration de la Politique d'attribution des heures de glace.

##### Saison 2004-2005 :

- . Révision de la Politique d'heures de glace:
- . Ajout à l'intérieur du calcul du hockey récréatif pour le secteur de Hull.
- . Modification des normes administratives pour la composition des équipes:  
Hockey : 5 joueurs, Ringuette : 12 joueuses.
- . Ajustement au 15 septembre selon les inscriptions.

#### LA POLITIQUE EN BREF

##### Objectifs :

##### Équité :

- . Mettre en commun nos ressources.
- . Répondre aux attentes de nos partenaires.
- . Meilleure répartition des heures de glace.

##### Nos partenaires :

- . 5 associations de hockey mineur
- . 5 associations de patinage artistique
- . 1 association de ringuette
- . 2 associations régionales (hockey et patinage artistique)

##### Nos arénas (11) :

- . 1 - secteur de Buckingham
- . 1 - secteur de Masson-Angers
- . 2 - secteur d'Aylmer
- . 3 - secteur de Hull
- . 4 - secteur de Gatineau

N.B : Le Centre Robert-Guertin est exclu de la Politique d'attribution des heures de glace:

- . Classé commercial
- . Priorisé au niveau des événements
- . Lieu d'entraînement et des joutes des Olympiques de Gatineau
- . Programmes régionaux pour le hockey, patinage artistique et ringuette

Méthode mathématique :

1. Établir les heures disponibles
2. Établir les heures remises aux catégories
3. Établir les heures remises aux associations

Exemple: Heures disponibles – 500 heures

Par catégorie :

	Inscription	Pourcentage	Heures attribuées
Sport d'équipe	3 500	70 %	350
Sport individuel	1 500	30 %	150
Total:	5 000	100 %	500

Par ratio équipe/participant :

Sport d'équipe 350 heures	Équipe	Ratio	Heures
Hockey Gatineau	100	1.56	156
Hockey Hull	50	1.56	78
Hockey Aylmer	75	1.56	116
Total:	225	--	350

Sport individuel 150 heures :

	Inscription	Ratio	Heures
Patinage Gatineau	700	0.10	70
Patinage Hull	300	0.10	30
Patinage Aylmer	500	0.10	50
Total:	1 500	--	150

Normes administratives :

Pour le hockey :

- Effectuer les entraînements à deux (2) équipes par session pour les catégories novice à pee wee.
- Organiser les leçons du programme MAHG avec un minimum de quatre (4) équipes.

Pour la ringuette :

- Effectuer les entraînements à deux (2) équipes par session pour les catégories novice à benjamine.
- Respecter un minimum de dix (10) patineurs.

Pour l'ensemble des sports de glace :

- En fonction du nombre d'heures attribuées par la municipalité, respecter les normes établies par leurs fédérations respectives concernant les heures d'entraînements accordées à chaque niveau.

IMPORTANT :

Chaque association gère d'une façon autonome les heures que la Ville de Gatineau leur remet pour la saison.

## RECOMMANDATIONS DES FÉDÉRATIONS

Hockey Québec :

Catégorie	Pratique	Partie
MaHg	1 pratique 50 min. à 4 équipes par semaine	1 partie 50 min. à 4 équipes
Simple lettre Novice à Bantam	1 pratique 50 min. à 2 équipes par semaine	1 partie 50 min.
Simple lettre Midget et Juvénile	1 pratique 50 min. par semaine	1 partie 50 min.
Développement BB – CC	2 pratiques 50 min. apr. semaine	1 partie 90 min.

Patinage Canada :

Catégorie	Temps de glace
Programme pré-débutant	1 heure semaine par groupe de 50
Programme Patinage plus	2 heures semaine par groupe de 24
Junior test	5 à 8 heures semaine par groupe de 24
Senior, style libre	8 à 10 heures semaine par groupe de 24

Ringuette Québec :

Catégorie	Pratique	Partie
Équipe Élite AA et A	2 pratiques de 50 min. par semaine	1 partie à 90 minutes
Équipe simple lettre	1 pratique 50 min. à 2 équipes par semaine	1 partie à 50 minutes

Heures en fonction des recommandations des Fédérations :

Hockey mineur :

ASSOCIATIONS	MAHG	SIMPLE LETTRE À NOVICE	SIMPLE LETTRE MIDGET ET JUVÉNILE	DÉVELOPPEMENT BB ET CC	HRES RECOM-MANDÉES SELON FÉDÉ	HRES REMISES VILLE 2007-2008	% DIFFÉRENCE +/-
HOCKEY BUCKINGHAM	2 équipes	8 équipes	2 équipes	3 équipes	27	23	- 4
HOCKEY MASSON-ANGERS	4 équipes	11 équipes	2 équipes	3 équipes	33	32	- 1
HOCKEY AYLNER	8 équipes	27 équipes	8 équipes	7 équipes	85	75	- 10
HOCKEY GATINEAU	13 équipes	54 équipes	14 équipes	11 équipes	153,5	152	- 1,5
HOCKEY HULL	6 équipes	20 équipes	3 équipes	3 équipes	49,5	60	+ 10,5

Heures totales recommandées (Fédération): 348 heures  
 Heures remises en vertu de la politique de la Ville: 342 heures  
 Différence: 6 heures

Patinage artistique :

ASSOCIATIONS	PRÉ-DÉBUTANT	PATINAGE PLUS	JUNIOR	SENIOR	HRES RECOM-MANDÉES SELON FÉDÉ	HRES REMISES VILLE 2007-2008	% DIFFÉRENCE +/-
PATINAGE BUCKINGHAM	40 inscriptions	84 inscriptions	191 inscriptions	24 inscriptions	22 h	16 h	- 6
PATINAGE MASSON-ANGERS	27 inscriptions	93 inscriptions	24 inscriptions	24 inscriptions	18 h	17 h	- 1
PATINAGE AYLNER	78 inscriptions	141 inscriptions	27 inscriptions	17 i inscriptions	32 h	27 h	- 5
PATINAGE GATINEAU	165 inscriptions	281 inscriptions	150 inscriptions	12 inscriptions	68 h	60 h	- 8
PATINAGE HULL	100 inscriptions	170 inscriptions	30 inscriptions	35 inscriptions	34 h	34 h	--

Heures totales recommandées (Fédération) : 174 h  
 Heures remises en vertu de la politique de la Ville : 153 h  
 Différence : 21 h

Ringuette :

ASSOCIATION	SIMPLE LETTRE	ÉLITE AA ET A	HRES RECOM-MANDÉES FÉDÉ	HRES REMISES VILLE 2007-2008	% DIFFÉRENCE +/-
RINGUETTE GATINEAU	14 h	8 h	49 h	34 h	- 15 h

Heures totales recommandées (Fédération) : 49 h  
 Heures remises en vertu de la politique de la Ville : 34 h  
 Différence : - 15 h

**ÉTAT DE SITUATION**

Heures totales recommandées par les Fédérations de sports de glace:	571 heures
Heures remises en vertu des heures disponibles et de la politique d'attribution d'heures de glace de la Ville de Gatineau:	528 heures
Manque d'heures de glace pour atteindre les normes minimales des Fédérations de sports de glace:	43 heures

Grille de disponibilité des glaces

	Nombre arénas	Heures de grande demande	Heures hors grande demande	Heures disponibles total	Ligues Adultes	Service des Loisirs	Autres Organismes	Heures disponibles A distribuer
Gatineau	4	220	19,5	239,5	1	8	5	225,5
Hull	2	110	0	110	13	4	0	93
Aylmer	2	110	7,5	117,5	4	5	0	108,5
Buckingham	1	55	5	60	4	2	4,5	49,5
Masson-Angers	1	55	4,5	59,5	5,5	2	0	52
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>550</b>	<b>36,5</b>	<b>586,5</b>	<b>27,5</b>	<b>21</b>	<b>9,5</b>	<b>528,5</b>

\*\* Heures de grande demande : lundi au vendredi 17 h à 22 h – samedi et dimanche 7 h à 22 h

N.B.: Ligue adulte incluant le 16 h : 47,5 heures qui privent le sport mineur.

Ailleurs au Québec

	NOMBRE D'ARÉNAS	NOMBRE D'HEURES DE GLACE DISPONIBLES	NOMBRE D'INSCRIPTIONS SPORTS DE GLACE	RATIO D'HEURES PAR UTILISATEUR SEMAINE
VILLE DE GATINEAU	10	528,5	5 267	0,10
VILLE DE LAVAL	9	441	6400	0,07
VILLE DE LONGUEUIL	5	217	2671	0,08
VILLE DE SHERBROOKE	4	220	2628	0,08

Tableau d'utilisation des heures de glace

- Lundi au vendredi 7 h à 17 h: 40 % d'utilisation
- Heures de grande demande (Lundi au vendredi 17 h à 22 h, samedi et dimanche 7 h à 22 h) 100 % d'utilisation
- Lundi au dimanche 16 h à 1 h : 97 % d'utilisation
- Utilisation totale de nos 11 arénas : 79 % d'utilisation

Profil démographique / Population par secteur

SECTEUR	VILLAGE URBAIN	2001	2006	2011	2016	ÉCART
BUCKINGHAM	1	13 550	14 200	14 300	14 600	+ 1 050
MASSON-ANGERS	1	7 060	8 750	8 700	8 400	+ 1 340
GATINEAU	5	99 830	107 410	113 600	114 930	+ 15 100
HULL	6	66 365	74 550	79 450	14 720	+ 18 355
AYLMER	3	33 245	37 860	41 450	44 700	+ 11 550
ZONE RURALE	--	6 740	6 600	6 500	6 300	- 440
<b>TOTAL :</b>		<b>226 790</b>	<b>249 370</b>	<b>264 000</b>	<b>273 650</b>	<b>+ 46 860</b>

SOURCE : Service de l'urbanisme de la ville de Gatineau

N.B. : Statistiques compilées par secteur à partir des villages urbains

Profil démographique / Population par groupes d'âge

GROUPE D'ÂGE	2001	2006	2011	2016	2026
0-14	45 377	43 176	39 472	38 814	39 014
15-29	48 170	52 169	53 094	51 247	44 123
30-44	61 695	58 965	55 624	55 769	57 691
45-59	46 631	56 981	62 334	61 320	54 032
60-74	21 093	25 791	32 989	41 420	54 752
75-89	7 913	9 858	11 590	13 351	22 301
90 +	455	664	928	1 335	2 087
ÂGE MOYEN	36 ans	38 ans	39 ans	41 ans	44 ans

SOURCE : Institut de la statistique du Québec

### Statistiques sports de glace

	2002	2003	2004	2005	2006	ÉCART
<b>Sport de glace - ville de Gatineau</b>	<b>4 959</b>	<b>5 055</b>	<b>5 015</b>	<b>5 012</b>	<b>5 267</b>	<b>+ 308</b>

- Malgré une diminution de la population 0-14 entre 2001 et 2006, les sports de glace connaissent une stabilité et une augmentation pour la même période.
- Même statistique au niveau provincial malgré une diminution des 0-14 ans, les sports de glace provinciaux connaissent une augmentation.

### Tendance des sports de glace au Québec - Inscriptions

	1998	2002	2006	2007
<b>Hockey mineur A-P-B-M</b>	97,230	95,625	98,520	97,485
	66,672	59,328	70,452	66,726
<b>Patinage artistique</b>	29,800	31,486	36,949	40,000
<b>Ringuette</b>	4,035	4,024	4,166	4,189

### CONCLUSION

- La Ville de Gatineau n'atteint pas les recommandations des Fédérations en vertu de 43 heures semaine.
- La plupart des municipalités au Québec n'atteignent pas les recommandations des Fédérations.
- La majorité des sports de glace connaît un accroissement au niveau provincial.
- De 2001 à 2005 une certaine stabilité, en 2006 une augmentation.
- La venue d'un nouveau sport viendrait diminuer l'offre existante.
- On peut prévoir un accroissement pour les prochaines saisons, donc la situation des heures de glace ne s'améliorera pas à moins de mettre des quotas.
- Nous sommes limités en termes de locations adultes en soirée.
- Nous sommes limités en termes d'ajout d'heures de glace pour les activités libres.
- Les Jeux d'hiver 2010 à Vancouver devraient avoir des répercussions sur l'achalandage au niveau des sports de glace.

### SOLUTIONS

- Devancer nos heures de grande demande de 17 h à 16 h :
  - Accroissement du bassin d'heures de glace de 22 h.
- Récupérer les heures à l'intérieur des grandes demandes et le 16 h remis aux adultes :
  - Récupération de 47,5.
  - Perte de revenus de 189,000\$.
- Mettre des quotas d'inscription aux associations.
- Achat d'heures de glace à l'intérieur d'aréna a l'extérieur de la Ville (La Pêche, Val-des-Monts).

- Ajout d'une surface de glace :
  - 60 heures de grande demande.

M. Pilon remercie M. St-Louis pour sa présentation.

## **6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

Aucune personne ne s'est présentée.

## **7. DEMANDE DE SUBVENTION – CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON-ANGERS**

Sujet reporté au mois de septembre 2007.

## **8. DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION DES CITOYENS DU MANOIR DES TREMBLES**

Sujet reporté.

## **9. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU – VOLET 2**

Sujet reporté.

## **10. KINEXSPORT**

MM. Carl Prud'homme, directeur des programmes et David Lemieux, trésorier de l'organisme Kinexsport, désirent d'adresser aux membres de la Commission.

Un document est déposé aux membres de la CLSVC et M. Prud'homme fait un résumé de la situation que vit présentement l'organisme ainsi que les demandes formulées à la Ville de Gatineau.

Kinexsport est un organisme sans but lucratif qui a vu le jour en 1973 et qui collabore depuis ce temps avec sa municipalité.

En 2004, la situation financière de l'organisme est extrêmement fragile sinon critique. L'embauche d'un nouveau directeur général et d'une nouvelle équipe de direction permet un redressement rapide. Depuis ces ajustements, l'organisme a :

- aucune dette envers nos fournisseurs;
- une utilisation de plus en plus faible de la marge de crédit;
- un bilan financier positif depuis les deux dernières années;
- embauché une équipe de kinésiologues capable de servir des clientèles symptomatiques et de relever la qualité des services offerts aux citoyens du secteur de Hull;
- a obtenu un camp d'été de très grande qualité et rempli à pleine capacité.

Kinexsport obtient la gestion des installations sportives de l'UQO en 1996 et la perd en avril 2007. La perte de ce contrat de gestion fait extrêmement mal à l'organisme. 60 % de ses revenus disparaissent et conséquemment, il a dû couper le poste de directeur général et les 4 kinésiologues qui travaillaient à temps plein.

Le budget de caisse prévisionnel prévoit l'utilisation de la marge de crédit à 78 000 \$ à la fin du mois de septembre 2007.

Un budget prévisionnel est travaillé par le comité exécutif qui permettra au conseil d'administration de prendre une décision éclairée sur l'avenir de l'organisme.

Le 30 mai 2007, le conseil d'administration de Kinexsport se positionne et détermine que malgré le dur coup que l'organisme vient de subir, Kinexsport maintiendra ses opérations.

L'organisme désire continuer d'offrir des cours de conditionnement physique pour adultes dans le secteur de Hull et la gestion du Centre de plein air au lac Leamy à la condition que la Ville de Gatineau maintienne ses services de subvention et d'aide pour un minimum de trois ans, c'est à dire :

- subvention de 25 000 \$ pour la gestion des cours pour adultes offerts dans le secteur de Hull;
- cautionnement de la marge de crédit à 90 000 \$; accès aux différents plateaux nécessaire à l'exécution des cours pour adulte offerts dans le secteur de Hull.

Ces conditions sont essentielles à la survie de Kinexsport vu l'impact financier des changements engendrés par la décision de l'UQO en avril 2007.

Une programmation pour la session d'automne 2007 est remise à la ville et des actions ont déjà été posées en préparation du contexte d'opération.

Suite à la présentation et à la discussion, M. De Sylva se dit très sensible à ce qui a trait à la marge de crédit, il fait également la suggestion que l'organisme puisse faire la preuve que la marge de crédit va s'abaisser pour les prochaines années, d'avoir également une administration très serrée, de fournir un rapport à tous les mois et d'inclure dans le protocole d'entente une clause d'engagement et que la Ville puisse se retirer si les conditions ne sont pas respectées.

M. Bergevin, mentionne également en référence à la Politique des loisirs, du sport et du plein air, que l'on tend à travailler avec des partenaires qui font une offre de programmation directe. Au niveau de l'offre de service loisir, il est évident que l'on veut s'assurer que l'offre de service sera maintenue. Ce qui a été fait avec l'organisme Kinexsport pour la session été et dans le but de l'aider, le Service a identifié des plateaux alternatifs pour justement pouvoir offrir la programmation légèrement modifiée. Pour l'été, les plateaux étaient confirmés, pour l'automne, le Service est à analyser les besoins de la programmation avec la Ville et conjointement avec Kinexsport pour offrir une programmation et leur permettre de poursuivre leurs cours et remplacer en partie les plateaux qui étaient aux SAPS peut-être par des gymnases dans les écoles ou des centres communautaires. Prévoyant cela, Kinexsport a préparé des prévisions budgétaires afin d'avoir un portrait, le tout dans le but d'offrir une programmation et voir également si l'organisme peut être viable à court et moyen terme. L'organisme anticipe des bénéfices d'approximativement 28 000 \$ (25 000 \$ à 28 000 \$) par année.

Pour résumer, la demande de l'organisme est de les rassurer afin de leur donner les conditions gagnantes pour leur survie, soit de maintenir le 90 000 \$ de cautionnement et la subvention annuelle d'opération de 25 000 \$ pour une période de 3 ans. En lien avec leurs demandes, l'organisme estime qu'elle sera en mesure d'assurer sa survie et de poursuivre son développement.

Puisqu'il n'y a pas quorum, la Commission rendra sa décision à sa prochaine rencontre lors de son assemblée spéciale.

M. Pilon remercie les représentants de l'organisme Kinexsport pour leur présentation.

## **11. GYMÉLILTES GYMNASTIQUE**

M. Rousseau souligne que suite à la présentation de M. Jean-Claude Des Rosiers faite à la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire à une rencontre antérieure, M. Des Rosiers a transmis une lettre afin d'exprimer par écrit les demandes pour l'organisme Gymélites Gymnastique.

En autres, voici les besoins de l'organisme :

1. De garantir (cautionnement) son bail de location sur une période minimale de 10 ans, soit 180 000 \$ par année tout compris versus la subvention de 76 5900 \$ ±.
2. De payer les pénalités (3 mois) de son bail actuel au 189, rue Deveault (± 21 000 \$).
3. D'exempter le promoteur du projet de payer les taxes foncières pour la portion occupée par Gymélites Gymnastique, soit l'équivalent à 12 000 pieds carrés et mezzanine de 3 000 pieds carrés.

M. Rousseau tient à préciser que pour tout montant de 100 000 \$ de cautionnement et plus, une demande doit être adressée au ministère des Affaires municipales.

Une demande a été soumise au Service des finances qui doit faire l'analyse du plan d'affaires de l'organisme et émettre ses recommandations.

Pour ce qui touche l'exemption de taxes, seul un OBNL peut profiter de cette opportunité, dans ce cas-ci, ce n'est pas possible.

M. Rousseau mentionne également qu'une clause devrait être ajoutée concernant le bris de bail. MM. Rousseau et Bergevin rencontreront M. Des Rosiers afin de discuter avec lui de cette clause à inclure au bail.

Par la suite, dès que l'analyse du Service des finances sera rendue, le Service des loisirs fera sa recommandation et le dossier sera présenté au conseil municipal pour information et décision.

## **12. COMITÉ PARCS**

M. Rousseau tient à mentionner que suite à une rencontre au comité plénier, le Comité parcs aura à préciser un nouveau mandat, que le comité sera non permanent et qu'un sous-comité fera son rapport à la Commission à chacune de ses rencontres.

## **13. SUIVI DES DOSSIERS – CENTRES DE SERVICES**

Aucun sujet.

## **14. POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET DU PLEIN AIR**

Aucun commentaire.

## **15. CADRE DE SOUTIEN**

Aucun commentaire.

## **16. CENTRE SPORTIF**

Une première rencontre a eu lieu avec les soumissionnaires au Cégep de l'Outaouais et les entrepreneurs ont été invités sur place, près de 60 personnes étaient présentes. Des entreprises québécoises se sont présentées pour recevoir les informations.

Les documents de soumissions devront être déposés à la fin du mois d'août. Une analyse sera effectuée en septembre et par la suite le tout devrait être présenté à la Commission au courant de l'automne.

**17. JEUX DU QUÉBEC**

M. Rousseau souligne que le tout se déroule très bien, l'équipe est à comptabiliser les signatures qui ont été prises à tous les événements qui se sont déroulés depuis le dernier mois, le comité est présent aux événements de quartier et tournois de golf. L'équipe désire également faire un thermomètre pour le nombre de signatures.

Une équipe de mobilisation désire s'attaquer aux commerces pour s'assurer d'être partout sur le territoire afin d'augmenter de façon significative le nombre de signatures.

L'équipe a également fait faire des cartes postales qui seront envoyées dans chaque demeure et elle doit revoir sa stratégie.

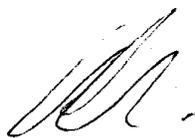
**18. VARIA**

Aucun sujet.

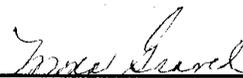
**19 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Une assemblée spéciale est prévue pour mardi le 26 juin. Les membres de la Commission seront avisés de l'endroit et l'heure de la rencontre.

La rencontre se termine à 20 h 30.



Président



Secrétaire